

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2023

DEL-2023-130

L'An deux mille vingt-trois, le premier juin, à 10 heures 00, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 25/05/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Gilles FRANCOIS, Vice-Président.

**Etaient présents :**

MM. AEBISCHER, BOISIER, BOUVARD, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

**Avaient donné pouvoir :**

Mmes PARIS, TARAGON.  
MM. BAUD-GRASSET, COUTIER, GILLET, JACQUES, MATHIAN.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.  
MM. CHASSAGNE, GYSELINCK, HACQUIN, OBERLI, SADDIER, STEYER.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes GIZARD, JAILLET, PERRILLAT,  
MM. CHALLEAT, GRANGE, LOUVEAU, MALOSSE, VIVIAN : du SYANE.

**Membres en exercice :** 25  
**Présents :** 9  
**Représentés par mandat :** 7

---

**Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE,  
D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME DE JUIN 2023 -  
MARCHES DE TRAVAUX**

**Exposé du Président,**

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour ses communes adhérentes.

L'état des projets terminés et des opérations planifiées dans le cadre du programme de travaux fait apparaître les besoins de mise en consultation des entreprises pour l'attribution de marchés de travaux comprenant tout ou partie des prestations précitées.

Les besoins à satisfaire concernent 7 opérations du programme de juin, qui donneront chacune lieu à l'attribution d'un marché dans le cadre des lots séparés suivants :

N° du lot	Nom de la commune	Opération	Caractéristiques des travaux	Maître d'œuvre	Estimatif € HT
1	CHAMONIX	Le Mont	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 50 ml de tranchée ( + 160 ml de câblage)	INFRAROUTE	46.582,50 €
2	CONTAMINE-SUR-ARVE	Route des Granges	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 800 ml de tranchée, 11 points lumineux	BRIERE	306.562,05 €
3	CORNIER	Route d'Arbusigny	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 550 ml de tranchée, 7 points lumineux	BRIERE	233.864,90 €
4	VIUZ-EN-SALLAZ	Sevraz - Route des Crêts	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 300 ml de tranchée, 7 points lumineux	BRIERE	127.751,80 €
5	CHAVANOD	RD16 - Route de la Fruitière	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications 360 ml de tranchée, 12 points lumineux	GEOPROCESS	113.232,13 €
6	LA FORCLAZ	Hameau de Belmont	Travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité et d'éclairage public 75 ml de tranchée (490 ml de câblage), poste HTA, 8 points lumineux	SINAT	111.939,50 €
7	VEIGY-FONCENEX	Divers PAV / Chemin du Pont de Crévy	Travaux de construction de réseaux d'éclairage public 35 ml de tranchée, 12 points lumineux	PROFILS ETUDES	38.522,00 €
<b>Montant total</b>					<b>978.454,88 €</b>

La consultation a été lancée selon une procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 1<sup>er</sup> juin 2023 propose de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises suivantes :

LOT	TITULAIRE	MONTANT € HT DU MARCHÉ
1	GRAMARI	44.814,60
2	GRAMARI	305.493,30
3	SERPOLLET	232.372,35
4	DEGENEVE	119.439,05
5	PORCHERON	111.240,75
6	Lot déclaré infructueux	
7	SIPE	38.036,00

Le Président du Syndicat, représentant le pouvoir adjudicateur, a retenu les entreprises titulaires des marchés, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord aux marchés à conclure avec les titulaires proposés par la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat,
2. à autoriser le Président à les signer.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
Joël BAUD-GRASSET.

**Syane**  
ENERGIES & NUMÉRIQUE